

Du côté de Floirac...

Bulletin d'informations
résolument locales
n° 23 Octobre 2 000



*"Regarde. La glycine a jauni sur la porte,
et voici que l'automne aux tempes couronnées
S'avance et d'un pied lourd foule les feuilles mortes...
Mon cœur, voici l'octobre..."¹*

Chansons d'Automne ou d'arrière-saison, que de poésies remontent de l'enfance pour accompagner la chute des feuilles et des noix, le retour des brouillards et des feux de bois ! Avec la rousse quiétude du causse, la douceur de l'air et l'atmosphère changée, un peu nonchalante, du village, l'automne, saison prospère, reste pour Floirac le plus beau don de l'été...

Nous nous mettons au diapason et vous présentons, nous aussi, la dernière vendange du journal, des articles d'information, d'histoire, des nouvelles, le bilan de nos actions...

Et nous saluons pour commencer le travail soigné de Charles Biberson et Francis Daubet pour la réalisation bénévole de ce panneau d'affichage offert au village par notre Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac.



Anne-Marie Daubet

¹ Tristan Derème, aimé des instituteurs d'autrefois

Que d'eau, que d'eau...

L'eau est une affaire de tous les jours pour nous. Rien de plus facile d'ailleurs, puisqu'il suffit de tourner un robinet ou une vanne pour que ça coule...

Toutefois, il existe encore bien des endroits où ce n'est pas si évident. Et d'ailleurs, même chez nous à Floirac, il n'y a pas si longtemps, subsistaient encore quelques bornes fontaines que nous nous amusions à faire couler en tournant la manivelle.

Cette eau-là descendait du captage de Caillon par gravité, via le château d'eau de la Tour.

Ensuite, il y eut l'eau courante à domicile depuis le puits d'Ourjac, remontée par une pompe électrique : c'était tellement mieux.

Malgré ces améliorations, les ruptures d'approvisionnement étaient fréquentes. Le puits ne « tenait » pas, entendez par là, qu'il se désamorçait l'été lorsque la consommation culminait.

Pour remédier à cet inconvénient, le Conseil municipal décide en 1987 de faire creuser un nouveau puits plus profond (9m) et plus large (2m), mais surtout plus près de la rivière, à la Borgne. Cette affaire est rondement menée et le raccordement au réseau existant est terminé en fin d'année.

Depuis cette réalisation, la fourniture d'eau, est fiabilisée pendant la période estivale.

En 1999, un système de télé-assistance à distance complète l'installation, pour éviter, en principe, toute rupture d'approvisionnement d'eau, en dehors de fuites toujours possibles.

Ceci est d'autant plus important que le réseau communal n'est pas interconnecté, c'est à dire qu'il n'est relié à aucun autre réseau et ne peut donc être réapprovisionné par ailleurs. En cas de gros problème, c'est la corvée « caddie » assurée !

Le causse, par contre, est alimenté, depuis le réservoir de Candare, par le syndicat A.E.P. (alimentation en eau potable) de Padirac, à qui nous achetons, bon an, mal an, 6000 à 7000 mètres cubes d'eau.

Pour la vallée, le réservoir de Rul redistribue environ 30.000 m³ par an, avec un rendement de près de 80%.

Paroles du Maire

Frédéric Bonnet-Madin

250 abonnés sont donc ainsi alimentés, même si 20 clients n'ont rien consommé cette année, et que 10 d'entre nous utilisent plus de 250 m³ par an. 57% d'abonnés consomment d'ailleurs moins de 50 m³ par an.

Le volume moyen journalier distribué est ainsi de 95 m³.

Cette eau est acheminée à travers 22 km de conduite à 70% en PVC et 30% en fonte, (essentiellement dans le bourg).

Le suivi de qualité de l'eau est effectué par la DDASS, grâce à 7 ou 8 analyses par an, toutes positives depuis longtemps. (Les résultats sont affichés en permanence à la mairie).

Nos deux réservoirs, de Rul (capacité 150m³, altitude 189m) et de Candare (capacité 50m³, altitude 345m), sont nettoyés et désinfectés une fois par an, généralement fin janvier, par la Saur.

En conséquence, la commune dispose d'un réseau de distribution d'eau potable comprenant une ressource fiable et saine et un réseau en état, sauf pour les conduites en fonte du bourg.

Les comptes de ce service, indépendants de ceux de la commune, sont nettement bénéficiaires du fait du faible taux de pannes (1 à 2 par an) et de la gratuité de la ressource. Seules, quelques annuités d'emprunt, restent à courir pour le puits et les installations du causse.

Il est donc envisagé, et souhaitable, de profiter de l'ouverture des tranchées du réseau d'assainissement pour remplacer les vieilles conduites en fonte du bourg.

Ainsi, tous ces mètres cubes pompés dans la nappe de la Borgne puis distribués dans nos habitations pourront être récupérés et retraités correctement en station d'épuration enterrée, avant d'aller alimenter proprement la nappe des Vidissières.

Un dernier mot enfin sur la fontaine de Bascle qui, à l'image de la source de Caillon, est une résurgence captée du réseau karstique du causse.

Ces deux fontaines qui ne sont plus utilisées par la commune, ne font pas l'objet d'une surveillance sanitaire. Alors, il convient d'être prudent quant à la consommation de cette eau.

Les Nouvelles de la Mairie



Jean-Pierre Biberson

I) DELIBERATION DU CONSEIL GENERAL Séance du 26 juin 2000

Pont de Floirac sur la Dordogne

Le Laboratoire régional de l'Équipement a remis dès la fin 1997 un rapport détaillé plutôt inquiétant sur l'état du pont de Floirac, dit « Pont Miret », qui mettait en évidence les nombreuses dégradations de cet ouvrage nécessitant des travaux importants pouvant mettre en cause, à terme, la sécurité des usagers ainsi que les défauts de conception risquant d'affecter la pérennité de l'ouvrage.

Le Laboratoire de Bordeaux est intervenu fin mars pour vérifier l'état réel des câbles. Les résultats de cette auscultation confirment qu'il est indispensable de procéder rapidement au remplacement des câbles, faute de quoi le pont devra être fermé définitivement.

La Commission des Travaux Publics s'est déplacée sur le site le 25 avril et a remis un avis favorable à une remise en état permettant le passage de tous véhicules inférieurs à 10 tonnes pour les raisons suivantes :

- les accès nord et sud de l'ouvrage se caractérisent par la limitation déjà objectivement imposée aux véhicules lourds du fait de la traversée difficile du bourg de Floirac et les dimensions réduites du pont sous la voie ferrée, au nord.
- Le pont de Floirac fait partie du patrimoine touristique exceptionnel de la vallée de la Dordogne. La spécificité de l'ouvrage réside dans la double action « à haubans et suspendu » et il n'en existe qu'un autre exemplaire en Aveyron. Sa transparence est un atout, sa restauration valoriserait à la fois sa qualité architecturale et l'action du Conseil Général.

La solution proposée est estimée à 12 MF TTC pour la seule remise en état du pont. Le montant total (études, raccordements, réparation des perrés, etc....) peut être chiffré à 14 MF.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Départementale décide d'approuver la remise en état du pont de Floirac permettant le passage de véhicules inférieurs à 10 tonnes en toutes circonstances.

Elle souhaite que soient menées au plus tôt les études détaillées nécessaires, avec présentation d'un calendrier possible de réalisation.

Elle autorise d'ores et déjà Monsieur le Président du Conseil Général à demander le lancement de la procédure d'enquête publique nécessaire, compte tenu du montant prévisible de l'opération, dès que le dossier sera prêt.

(Rapport n°16)



II) REFERENDUM DU 24 SEPTEMBRE 2000

- Résultats détaillés de Floirac

	INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS/NULS	SUFFRAGES EXPRIMES		
					TOTAL	OUI	NON
NOMBRES	230	132	98	25	73	55	18
% INSCRITS		57,4	42,6	10,87	31,73	23,91	7,83
% VOTANTS				25,51	74,49	56,12	18,37
% des S.E.						75,34	24,66

S.E. = Suffrages Exprimés

Sont ainsi mis en évidence le faible taux de participation et l'importance du nombre de bulletins blancs/nuls déposés par un électeur votant sur quatre.

Le tableau suivant permet de comparer nos résultats avec ceux obtenus sur l'ensemble du territoire national :

%	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS/NULS		SUFFRAGES EXPRIMES					
			INSCRITS	VOTANTS	TOTAL		OUI		NON	
					INS	VOT	INS	S.E.	INS	S.E.
FRANCE	69,81	30,19	4,86	16,10	25,33	89,90	18,55	73,21	6,79	26,79
FLOIRAC	57,40	42,60	10,87	25,51	31,73	74,49	23,91	75,34	7,83	24,66
TOTAL	- 12,41	+ 12,41	+ 6,01	+ 9,41	+ 6,40	- 15,41	+ 5,36	+2,13	+1,04	- 2,13

On constate ainsi que les électeurs floiracais se sont plus déplacés que la moyenne nationale pour remplir leur devoir d'état.

Par contre ils ont exprimés davantage leur mécontentement que la majorité de leurs concitoyens par un nombre plus important de bulletins blancs ou nuls.

Si le « OUI » l'a emporté nettement par 75,34% des suffrages exprimés, il faut malheureusement observer que ce succès n'est que relatif, car ce résultat n'a été obtenu que par les voix d'un électeur sur quatre.

Les analystes politiques ont fait part de leur inquiétude devant le nombre important des abstentions. Ils font observer qu'un tel comportement des électeurs constitue une menace pour toute démocratie car il laisse le champ libre aux minorités les plus extrémistes et les plus actives, promptes à profiter des faiblesses de leurs concitoyens.

Rappelons en particulier aux jeunes générations que notre démocratie n'a été obtenue et conservée qu'au prix des larmes et du sang de leurs prédécesseurs et que le fait d'aller voter constitue non seulement un droit acquis mais un devoir d'état ou, si l'on veut utiliser le jargon du jour, c'est faire preuve d'un « comportement citoyen ».



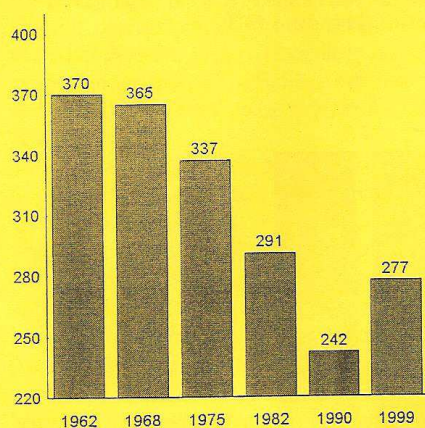
MARS 1999

FLOIRAC

Au 8 mars 1999, Floirac compte 277 habitants (137 hommes et 140 femmes), soit une densité de 15 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 35 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 60 habitants.



La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 21 naissances et 36 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 15 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 50 personnes.

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	11	15	21
Décès	47	47	36
Solde naturel	- 36	- 32	- 15
Solde apparent	- 10	- 17	50
Variation de la Population	- 46	- 49	35

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	242	277	14,5
Arrondissement	38 053	40 215	5,7
Département	155 816	160 197	2,8

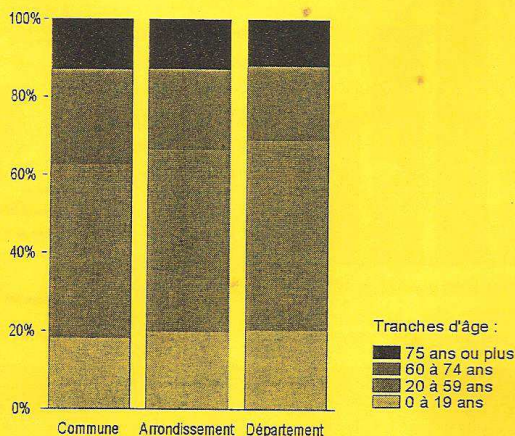
Source : Insee, recensements de la population

La commune dans son environnement

Floirac appartient à l'arrondissement dont Gourdon est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 40 215 habitants, soit une densité de 27 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 2 162 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 155 816 habitants en 1990 à 160 197 habitants en 1999 ; soit un gain de 4 381 habitants.

Les jeunes et les seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 36 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 13% de la population ; cette proportion est de 11,9% dans le département. Les 50 jeunes de moins de 20 ans représentent 18,1% de la population ; à comparer à 20,3% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Le neuf et l'ancien

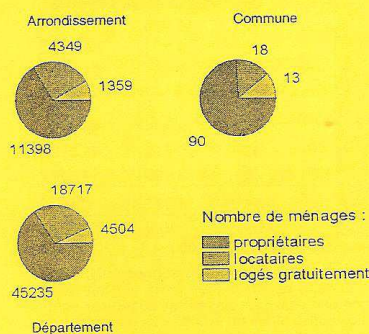
La commune comprend 219 logements : 121 résidences principales et 84 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 14 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est très ancien : 48 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 21,9%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 49,7% dans l'arrondissement et de 53,2% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

Les propriétaires et les locataires

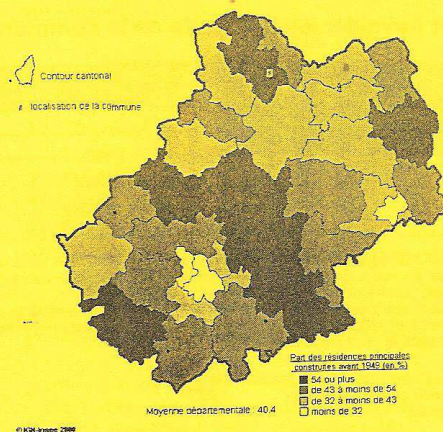
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (91,7%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 74,4% des ménages.



Source : Insee, recensement de la population 1999

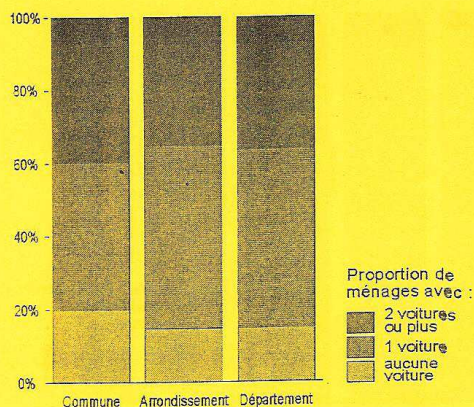
Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements : la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche et possèdent le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'automobile



Source : Insee, recensement de la population 1999

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement faible : 24 ménages n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 80,2% ; dans le département, cette proportion est de 85,3%.

La population active

Parmi les 277 habitants de la commune, 97 personnes sont actives : 58 hommes et 39 femmes. Au moment du recensement, 14 de ces actifs cherchent un emploi et 82 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 39 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 43 autres sont salariées. La moitié de ces actifs exerce dans la commune ; l'autre moitié va travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	97	16 258	67 774
hommes	58	8 701	36 242
femmes	39	7 557	31 532
Population active ayant un emploi	82	14 548	60 179
salariés	43	10 579	45 873
non salariés	39	3 969	14 306
Chômeurs	14	1 667	7 410
Taux de chômage (%)	14,4	10,3	10,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Dans l'arrondissement, la population active est de 16 258 personnes. Parmi elles, 1 667 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 10,3%. Dans le département, le taux de chômage est de 10,9%.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Nombre d'actifs travaillant...	38	40	4
Pourcentage d'actifs travaillant...	46,3	48,8	4,9

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour FLOIRAC, les chiffres sont les suivants :
 Population sans doubles comptes 277
 Population totale 291

RECENSEMENT 2 000

Encore un recensement ! Pourquoi faire ?

Cette fois-ci ne sont concernées que les exploitations agricoles.

Le dernier recensement agricole date de 1988. Déjà, au cours du XIX^e siècle plusieurs avaient été réalisés, puis d'autres en 1929, 1955, puis 1970 et 1979.

Maintenant, les recensements agricoles sont organisés pour chaque pays de l'union européenne dans le cadre des recommandations des Nations-Unies.

Les buts de ces recensements sont de :

- Faire le portrait de l'agriculture
- Remarquer son évolution et celle de sa population

Ils permettent d'affiner les données sur l'utilisation du sol, sur les effectifs des animaux, sur les moyens de production, et ceci à un niveau très fin puisque c'est celui d'une commune ! Les statisticiens s'en servent ensuite pour définir les choix stratégiques, politiques, les orientations et les aides à apporter aux différents secteurs.

Comme pour le recensement général, *il est obligatoire de répondre aux enquêteurs.*

Les questionnaires sont longs et détaillés et les enquêteurs resteront avec vous une heure pour répondre à toutes les questions sur les chapitres suivants :

- ❖ Utilisation du sol
- ❖ Irrigation
- ❖ Cheptel, élevage
- ❖ Main d'œuvre, population
- ❖ Activités diverses
- ❖ Gestion

Vous voyez, vous aurez l'impression de remplir à nouveau un dossier P.A.C. ! On vous demandera les références exactes de vos surfaces cultivées (céréales, vergers, prairies, légumes), de votre cheptel (les races, le nombre y compris la basse-cour).

Soyez indulgents avec votre enquêteur, il est là pour gagner sa vie.

Il est tenu à un strict secret professionnel et n'a pas établi lui-même le questionnaire. Simplement, avec vous, il remplit ses papiers, les envoie au département statistique de la D.D.A. et les oublie aussitôt pour passer à une autre exploitation. Toutes les informations récoltées n'arriveront jamais sur les bureaux d'une quelconque administration fiscale, les recenseurs ne sont pas des contrôleurs, ils sont souvent issus d'un milieu agricole et comprennent vos problèmes.

Pour vous déranger un minimum, un rendez-vous sera pris avec le chef d'exploitation par courrier.

Merci de lui réserver un bon accueil...

Isabelle Chavignier

"Au voleur !"

récit historique

par Michel Carrière

"Au voleur !...Au voleur !...On nous a tout pris!..."

Ces cris de femme affolée réveillent les habitants de la place de Floirac, une heure et demie après minuit, ce mardi 3 septembre de l'an de Grâce Mil sept cent cinquante quatre. Que s'est-il passé ?

Deux jeunes du village, Louis Rigal et Jean Terrou, traversant la place de l'église après une soirée passée au cabaret, ont trouvé la fenêtre de la boutique de Jean Bau, marchand de tissus, ouverte. Ils ont tambouriné du poing à la porte pour réveiller Magdelaine de Pons, femme de Jean Bau.

-Ooh !...Ooh !...Magdelaine !... Est-ce vous qui avez laissé la fenêtre de votre boutique ouverte ?

-Que non, bien sûr...J'ai tout fermé hier au soir, à l'angélus...

-C'est fort étonnant ! La fenêtre est pourtant ouverte !

-Attendez un peu...Je descends".

Sur quoi la Magdelaine, son mari, leur fils et leur fille se lèvent et sortent en chemise pour découvrir qu'ils ont été victimes d'un cambriolage par effraction !

Tout ce tapage nocturne tira du lit les habitants de la place comme nous le racontent les témoignages écrits sur l'affaire.

François Valette, praticien de 38 ans, était dans son lit quand il fut réveillé par les cris de la Magdelaine. Cela l'obligea à se lever et à "aller dans la place...et comme il faisait un beau clair de lune" il vit une ouverture qui avait été faite au-dessous de la fenêtre de la boutique de Jean Bau. Sur la place, au-devant de la boutique, se trouvaient la pierre qui couvrait le dessous de la fenêtre, deux pieux de charrette et "une grande barre de bois de chêne de la grosseur de la jambe et de la longueur de dix pieds". Etant ensuite entré dans la boutique, il chercha à tâtons sur les planches où Jean Bau mettait ses marchandises, mais il ne trouva rien, les planches étaient vides.

Jean Mortemousque dit "Mazelier", 58 ans, se leva et alla aussi sur la place où il

trouva Jean Bau en chemise avec sa femme et plusieurs autres habitants du village. Il reconnut deux grands piquets dont Bau "se servait pour soutenir dans le dedans la fenêtre de sa boutique". Etant allé avec Jean Bau voir "dans l'église qu'on fait bâtir aud⁽¹⁾ lieu de floyrac...(il) trouv(a) le tiroir du comptoir de la boutique...sans rien dedans". Au jour levé, il vit la boutique vide de toute marchandise "quoiqu'il l'eut vue la veille remplie d'étoffes et de toiles".

François Causse, bailli de la juridiction ordinaire de Floirac, se précipita sur la place, en chemise, et il fit les mêmes constatations. Après quoi il retourna "dans sa maison pour prendre sa culotte et une veste pour aller tout de suite, avec plusieurs autres habitants, courir le Causse pour voir d'attraper les voleurs."

De son côté, François Valette "avec autres six habitants dud. lieu de floyrac" s'en alla "courir sur le bord de la Dordogne et jusques au lieu de Gintrac pour tacher de trouver les personnes qui avaient fait led. vol". N'ayant trouvé personne, ils s'en revinrent vers les cinq à six heures du soir, ayant appris en chemin que les cavaliers de la maréchaussée avaient arrêté deux mendiants qu'on disait être deux des voleurs.

Après réflexion, Jean Mortemousque s'était souvenu, en effet, que la veille, environ à l'heure de vêpres, il avait vu sur la place, devant la boutique de Jean Bau, une personne inconnue, muette, qui par gestes lui avait offert une prise de tabac et qui resta environ trois heures sur la place. De son côté, Jean Mortemousque fils, "environ une heure après midy, étant chez la Cadette, cabaretière du lieu de floyrac, a boire une bouteille de vin avec deux autres personnes" vit entrer un muet "à qui l'hotesse donna demy bouteille de vin". Sa "pauque" de vin bue, sur le pas de la porte, il demanda par gestes si autour de la place il y avait des maisons riches...

De leur côté, les cavaliers de la maréchaussée de Souillac, Géraud Marcou et Jean Blanc, revenant de Saint Céré, avaient rencontré un floiracois à cheval qui leur dit qu'il allait à Saint Céré avertir les marchands de ne pas acheter les marchandises de deux mendiants, dont l'un fait le muet et dont

¹ Aud., dud., led. = au dit, du dit, le dit

l'autre, un peu plus jeune, a des cheveux blonds, qui avaient volé un marchand de Floirac. Arrivés *"a une auberge appelée Monplaisir qui est au-dessous de Carennac sur le bord de la Dordogne"*, les gendarmes trouvèrent plusieurs personnes qui leur dirent la même chose. Continuant leur chemin, ils aperçurent un peu au-dessus de Mézels, deux hommes qui venaient de passer la Dordogne à gué et avaient encore *"leurs jambes toutes mouillées"*. Allant vers eux, ils s'adressèrent *"au cheveu blon"* qui leur apprit que son compagnon était muet. Alors ils lui demandèrent *"si ce n'était pas eux qui avaient volé le marchand de floyrac"*. Sur la réponse affirmative du *"cheveu blon"*, ils les conduisirent à Floirac où le *"cheveu blon"* les mena à la boutique cambriolée, leur dit de quelle manière ils avaient démolé le devant et leur fit voir une grande pierre qu'ils avaient sortie. Il leur déclara, de plus, que c'était lui qui était entré le premier dans la boutique et leur nomma une bonne partie de la marchandise qu'ils avaient sortie et emportée *"dans l'église que monsieur le prieur de floyrac fait construire"*. Les gendarmes lui ayant demandé où ils avaient porté tous les effets volés, le *"cheveu blon"* répondit qu'il n'en savait rien.

Les deux suspects furent emprisonnés à Floirac. Le lendemain, 4 septembre 1754, les gendarmes les interrogèrent à nouveau. Celui qui faisait le muet fit signe qu'ils avaient porté les marchandises dans *"un chènevier"* qu'il montra de la main, et qu'ensuite ils les avaient transportées et vendues à un nommé Louradour père, du lieu de Bayssac (à l'époque paroisse de Strenquels). Conduit en ce lieu, il soutint devant témoins à Louradour *"qu'il lui avait vendu des marchandises pour la somme de sept cent livres"*. De retour à Floirac, il fut confronté à Monsieur le Curé qui l'exhorta *"a dire où est ce qu'il avait porté lesd. marchandises"*. Il avoua alors avoir accusé mal à propos Louradour, affirma vouloir dire la vérité et conduisit les gendarmes et un grand nombre d'habitants de Floirac en plusieurs lieux où il prétendait avoir caché la marchandise mais où il n'y avait rien. Le *"cheveux blon"* conduisit ensuite les autorités dans les mêmes endroits *"sans trouver rien"*.

Le 5 septembre, Jean Bau déposa une plainte *"contre divers personnages qui la nuit du 2 au 3 se seraient avisés de rompre et demolir le dessous ou accoudoir de pierre de la fenêtre de sa boutique située au-dessous de sa maison du côté de la place publique dudit lieu et vis a vis la croix de pierre qui est dans ladite place lesquels personnages se seraient ensuite glissés par l'ouverture dans ladite boutique ou ils luy auraient volé"* des pièces de tissus, du fil de laine et de soie...etc. ⁽²⁾ ainsi que le tiroir caisse contenant 43 livres 8 sols qui fut retrouvé vidé dans la nef de l'église neuve à environ quarante pas de la boutique. Il y fait également remarquer que *"le carcan qui était à un pilori près de la tour qui est sur la place"* a été rompu.

Le même jour, à la demande du lieutenant général criminel au siège sénéchal de la ville de Martel, Antoine Leymarie, conseiller du roy et lieutenant particulier au siège sénéchal, vint à Floirac procéder, dans la maison d'Antoine Delon, greffier de la juridiction de Floirac, à un interrogatoire d'identité sur les deux suspects, *"Simonet, 22 ans, fils à François, d'Achaud paroisse de Payzac en Limousin, à six lieues de Périgueux"*, qui mendiait depuis l'âge de 8 ans et avait parcouru une grande partie du royaume et Léonard Miramon, 16 ans, fils de Jean *"faiseur de bastes"*, de Brousse, paroisse de Noaillac (Noailhac en Corrèze), *"qui mendie depuis qu'il peut marcher"*.

Tous deux furent transférés dans les prisons de Martel où ils furent interrogés à plusieurs reprises puis jugés comme nous vous le raconterons dans le prochain numéro du journal.

Michel Carrière

Jeu-Questions de la rédaction :

- 1) D'après vous, où se trouvait exactement la boutique de J.Bau ?
- 2) Quelle était la profession du "mazelier" ?
- 3) Qu'est-ce qu'un "chènevier" ? Un pilori ?
- 4) Qu'est-ce qu'un faiseur de bastes ?
- 5) Lequel des mendiants est Simonet, lequel est Miramon ?

Vos réponses doivent nous parvenir à la mairie- (A.A.S.F.). Il y aura un prix pour le gagnant !

² Voir le détail dans "Une communauté rurale au XVIIIe s, Floirac en Quercy" M.Carrière p.193

Nouvelles des Associations

Castelnau Vol Libre

Hélène
Cruells,



**Championne
de France de
parapente.**

Hélène Cruells, membre du club Castelnau Vol Libre dont le siège est, à l'auberge du Barry de Floirac, a obtenu, cette année, **le titre envié de championne de France de parapente des moins de 21 ans.**

Les épreuves du championnat se sont déroulées sur quatre jours, du 25 au 29 août, dans le secteur de Barcelonnette (Alpes du Sud), à raison d'une manche par jour, sachant qu'une manche consiste à se rendre d'un point précis à un autre, tout en contournant des points spécifiques à photographier appelés balises (balise 1 puis 2...).

Les manches comportaient des distances variables, inférieures à 60 km. Hélène a fait preuve d'une grande régularité pendant les quatre manches et a terminé première fille et troisième au classement général, confirmant ainsi sa force mentale et ses dispositions pour le sport de haut niveau. Son palmarès est déjà éloquent : championne de France 1998, championne de France 2000. Elle ne pût malheureusement pas disputer le championnat de France en 1999 pour raison de santé.

Hélène poursuit de pair des études supérieures. Titulaire du bac section scientifique, obtenu au lycée sportif de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), elle a réussi Math Sup, à Annecy et se trouve cette année en Math Spé.

Hélène est un pur produit de Floirac. Elle a rejoint en effet notre club en 1996 afin de préparer, avec notre moniteur, son

entrée au pôle « espoir » du lycée sportif de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

Depuis, sa régularité et sa fidélité à notre région ont été sans faille.

C'est donc avec plaisir qu'elle a porté haut les couleurs du cirque de Floirac qui, je le signale, est devenu un haut lieu du parapente en Midi-Pyrénées.

Laurent Viroles

Comité des Fêtes



Le samedi 28 octobre,
le Comité des fêtes
organise
une « Soirée Techno »
avec le groupe FUZE
Venez nombreux !

Le théâtre a repris son activité.

Les enfants seront très heureux de vous présenter leur nouveau spectacle, (ils y travaillent avec joie et persévérance), le **dimanche 17 décembre à 16 heures.**



AASE
AASE



Réunion à la mairie
Dimanche 22 octobre à 11 h
pour organiser
le débroussaillage
de la Toussaint (28 octobre).



Préparation d'un concert
de Jazz New-Orleans,
prévu courant décembre.

IVème Bourse à la Musique



janine baurès

Ce beau dimanche 24 septembre a été marqué par deux événements à Floirac, le Référendum national et la Bourse à la Musique organisée par l'AASF, et Radio-Vicomté.

Dans cet article, mon propos porte sur cette manifestation distrayante, dont nous devons l'idée à Patricia Pinto et Jean-François Herpe, tous deux habitants de Floirac.

En 1997, j'ai accepté avec enthousiasme l'organisation de ce divertissement, considérant cette tâche comme un gage de confiance, de la part de mes concitoyens locaux envers une « étrangère » au village. Cette année, Pascal Laurières de Saint-Céré, exposant habituel depuis quatre ans et bénévole de Radio-Vicomté, m'a déchargée d'une grosse partie de la tâche et a relancé la dynamique de la Bourse à la musique. Comme d'habitude, cette quatrième bourse a conduit beaucoup de visiteurs à Floirac qui, pour la plupart, sont allés faire des promenades sur nos sentiers de promenade ou dans le village, après achats de disques, gâteaux et boissons rafraîchissantes. Malgré le parfum subtil de fumure automnale flottant dans l'air, ils ont été charmés par le village et reviendront, espérons-le.

L'entreprise de menuiserie et charpentes Béral a confectionné et offert à l'Association, les panneaux indicateurs destinés à guider les visiteurs ; Charles Biberson et des membres du Comité des Fêtes, les ont posés. Ces courageux ont aussi distribué des affiches dans les villages et villes environnants, affiches offertes par un imprimeur de Sarlat, grâce à Yveline Caminade, de Rul.

Les bénévoles de Radio-Vicomté ont apporté les pâtisseries confectionnées par leur soin, principalement Pascal Laurières, co-organisateur de la Bourse, Madame Sophie Vieillefosse de St-Denis ainsi que le Président de radio Vcomté. Ils ont aidé Gigi Herpe à tenir la buvette, soutenue aussi dans cette action par Zabeth Pietrera et mes enfants.

La Commune de Floirac, à travers son Maire, ses adjoints et notre secrétaire de mairie, ont eu leur comptant d'activité.

Je n'oublie pas le Mécénat des restaurateurs de Gluges, à savoir, l'Oie qui Fume et la Bonne Friture, du Restaurant la Salmière à la source thermale, du Lion d'Or à Miers et de l'Entreprise Vauzou aux Quatre-Routes du Lot ; Madame Le Néel, de la Borgne, n'a pas hésité non

plus à nous aider pécuniairement. Ces donateurs ont financé une bonne partie de la publicité et des boissons. Comme vous le constatez, beaucoup de bénévoles s'investissent dans cette manifestation annuelle.

De nombreuses activités ont eu lieu à Floirac en 2000 et beaucoup de générosité s'est révélée. Le renom de Floirac en ressort grandit et dans les environs, on parle de notre village, avec considération. Pour que cela dure, il serait bon que de nouveaux venus apportent leurs idées ou contribuent à distraire les gens du bourg cet hiver. Toutes aides et initiatives sont attendues avec entrain par l'équipe active de l'AASF.

Merci à tous ceux qui sont déjà venus et à tous ceux qui vont se joindre à nous, demain.



Nos lecteurs nous écrivent...

Chers Floiracois,

Le 14 février, jour de la saint Valentin, 40 ans depuis notre première rencontre, Jean, mon mari, a fait un grave AVC (accident vasculaire cérébral).

Au service de soins intensifs, en Grande-Bretagne, le médecin m'a dit : « On va le sauver, ce garçon ». Je lui ai répondu, « sauvez le moi, Docteur, mon seul désir est de le ramener à Floirac, en France ! ».

Pendant cinq mois, dans un centre de rééducation, Jean a lutté pour faire des progrès ; durant tous ces jours de souffrance, une belle photo de Floirac était à côté de son lit.

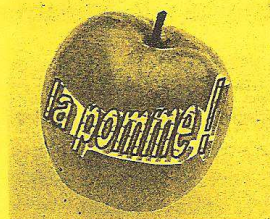
Le 18 juillet, le docteur a conseillé d'emmener Jean, directement de l'hôpital britannique, à Floirac, en me précisant : « Il sera tellement mieux dans son pays natal ».

Au fond de moi, j'avais la conviction que l'ambiance de Floirac lui ferait plus de bien que tous ses médicaments. En effet, chaque « bonjour », chaque geste d'amitié le stimulent.

Un grand merci à tous les gens du village qui nous ont acceptés et nous soutiennent ; maintenant, chaque jour est un beau bonus !

Jean et Jo Reynier du Barri

Il n'y a pas d'heure pour croquer...



Eve avait bien raison, la pomme est un cadeau de Dieu, un fruit tentateur auquel Adam ne pouvait que succomber. Pomme séductrice venue du fond des âges, aux vertus bénéfiques de fécondité, de santé, mais pouvant devenir aussi cruelle et vénéneuse, fruit de discorde et de péché !

On dit qu'il n'y a pas d'heure pour croquer la pomme qui, du petit déjeuner au coucher, vous apporte sa fraîcheur désaltérante. Fruit pratique, propre, idéal car il ne s'écrase pas, on glisse la pomme dans une poche pour les petits creux du matin, la fin d'un exercice sportif ou le goûter des enfants. Les Romains en connaissaient plus de trente variétés ; les traités du XVI^e siècle en citaient plus de cent et notre pays est l'un des plus riches berceaux de ces créations. Aujourd'hui, il existe encore plus de 400 variétés de pommes.

Dès le mois d'août, nous trouvons sur nos marchés l'incomparable *Reine des reinettes*, née voici deux siècles, petite pomme fraîche et acidulée et ses cousines qui se déclinent en *Reinette grise du Canada*, *Reinette du Mans*, *Reinette docharde*... toutes de saveurs différentes. Puis viendra *Elstar*, la meilleure des pommes pour la compote ; en octobre arrivera *Jonagold* avec de gros fruits bien ronds et une chair croquante. Pour les amateurs, *Granny Smith* est reconnaissable à sa robe toute verte, une peau épaisse enrobant une chair croquante, très acidulée et juteuse. Plus tardivement, on propose *Idared*, un fruit un peu aplati qui convient très bien pour les tartes et la cuisine, ou



la *Belle de Boskoop*, malheureusement de moins en moins cultivée.

Il y a un quart de siècle, certains prévisionnistes affirmaient qu'en l'an 2000 on ne consommerait plus qu'une seule pomme, la *Golden*. Ils auraient dû se souvenir que les prévisions sont incertaines ! car les vergers de Golden n'ont cessé de diminuer au cours de cette période, mais à la quantité est venue se substituer la qualité. La *Golden*, née au début du siècle, s'épanouit sur les plateaux du Limousin entre 300 et 500 mètres d'altitude. L'alternance des nuits fraîches de l'automne et des journées encore chaudes et ensoleillées favorise sa parfaite maturité, un équilibre de sucre et d'acidité. Croquante et juteuse, la pomme du Limousin est une production très contrôlée pour lui conserver ces qualités gustatives qui devraient lui valoir prochainement une A.O.C.

Surtout, chaque année de nouvelles variétés de pommes naissent dans les vergers des sélectionneurs du monde, dont, au cours de ces dernières années, quatre aussi différentes que savoureuses :

La Royal Gala, une précoce que l'on trouve dès le mois d'août, rondelette et séduisante avec sa robe rouge orangé, sa chair jaune, ferme, croquante, juteuse et sucrée est délicieuse à croquer mais aussi excellente en quartiers poêlés ou en beignets.

La Fuji, encore plus nouvelle dans nos cultures, est une pomme célèbre au Japon. De gros fruits rouges clairs, à la chair crème nuancée de doré et de vert amande, fine, tendre et très sucrée. Un régal à croquer ou rôtie au four, avec ou sans

peau. Ces deux variétés ont vu leurs cultures multipliées par deux depuis les années 95.

La *Braeburn*, en très forte expansion, est de plus en plus présente sur les étals à partir du mois de novembre, avec de gros fruits bicolores striés de rouge brique, une chair ferme, très croquante, bien sucrée avec une pointe d'acidité qui la rend fort désaltérante. A croquer mais aussi parfaite pour les tartes et les compotes.

Enfin la *Pink Lady*, la petite dernière, connaît un essor considérable. Les consommateurs commencent à découvrir cette pomme de grosseur moyenne, un peu allongée, à la robe rose sur fond vert jaune. De chair ferme, juteuse, bien équilibrée en sucre et acidulée, elle a une tenue exceptionnelle à la cuisson.

Une pomme par jour éloigne le médecin, disent les anglais.

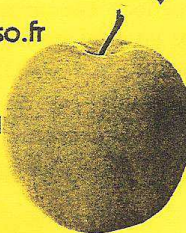
Premier fruit consommé en France, la pomme est, en effet, un véritable réservoir de bienfaits avec ses sucres, ses fibres, ses acides organiques, ses vitamines et ses sels minéraux. Elle est un complément remarquable de notre alimentation et se montre peu énergétique (54 Kcal pour 100 g). On a découvert il y a une vingtaine d'années ses propriétés anti cholestérolémiantes que des travaux scientifiques ont récemment confirmées. La consommation de trois pommes par jour, de préférence à la fin des repas, normalise la cholestérolémie.

Le masque à la pomme râpée a la réputation de nettoyer la peau de ses impuretés tout en la raffermissant, d'où le mot *pommade*.

Sur le Net il y a un site officiel des croqueurs de pommes avec planches descriptives en couleurs, listes de variétés recommandées ou rares et même la possibilité de se faire envoyer fiches et brochures techniques :

www.croqueurs-de-pommes.asso.fr

(Sources : Magazine Saveurs, Nouvel Observateur)



Mes Recettes

Les pommes ne sont pas uniquement un dessert. Farcies d'un mélange de chair à saucisse, blanc de volaille et viande de veau finement hachée, elles deviennent un plat original et savoureux. Aujourd'hui, je vous recommande une très bonne recette sucrée, la fameuse tarte des demoiselles Tatin, aubergistes à Lamothe-Beuvron, résultat d'une fausse manœuvre en cuisine qui fait les délices des gourmands depuis les années 20. C'est cette recette que j'applique toujours pour régaler mon beau-père !

Chantal Lyautey

La tarte Tatin

Pour 6 pers. Prép. 30 mn Cuisson 35mn

- ♦ Épluchez un Kg de pommes Reine des reinettes et coupez-les en gros quartiers. Beurrez un moule à manqué épais, saupoudrez-le avec 100g de sucre et ajoutez 75g de beurre en parcelles.
- ♦ Préchauffez votre four à Th 7(210°). Disposez dans le moule les pommes en couronne en les tassant bien les unes contre les autres. Saupoudrez de 100g de sucre semoule et posez le moule sur un feu assez vif. Laissez cuire jusqu'à ce qu'un caramel blond commence à se former.
- ♦ Étalez sur un plan de travail légèrement fariné une pâte brisée de 2cm plus large que le diamètre de votre moule
- ♦ Retirez le moule du feu, posez votre pâte sur les pommes en rentrant la bordure de pâte à l'intérieur et faites cuire la tarte au four 35 mn environ, jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée dessus.
- ♦ Sortez la tarte du four, posez un plat de service à l'envers sur la pâte et retournez l'ensemble d'un geste vif pour que la pâte se trouve au-dessous. Servez immédiatement avec un Vouvray demi sec pétillant.



Les infos de Claire...

La conduite accompagnée

L'apprentissage anticipé de la conduite s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles **âgés d'au moins seize ans** au moment de leur inscription dans une auto-école. Une formation initiale dispensée par une auto-école est obligatoire.

A l'issue de cette formation, le candidat doit suivre une période de conduite accompagnée placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs conducteurs confirmés.

Quelles sont les formalités à remplir pour suivre une formation d'apprentissage anticipé de la conduite ?

Le véhicule qui va être utilisé par l'apprenti conducteur doit être spécialement assuré.

Le propriétaire doit obtenir de sa compagnie d'assurance **une extension de garantie**. Celle-ci est généralement accordée sans surprime mais avec une franchise au-delà de laquelle le coût de réparation des dommages éventuels, en cas d'accident, est à la charge de l'assuré. Cette franchise est généralement la même que celle appliquée pour les conducteurs novices.

L'extension de garantie peut être refusée si l'accompagnateur a été condamné pour homicide et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, délit de fuite, refus d'obéir à un ordre de s'arrêter ou conduite avec un permis suspendu ou annulé.

En quoi consiste la formation initiale ?

La formation initiale comprend la formation au code de la route et un minimum de 20 heures de conduite. Pour obtenir une attestation de fin de formation initiale, le candidat doit passer l'épreuve du code avec succès. Dans un délai de trois semaines, cette attestation doit être adressée à la compagnie d'assurance du propriétaire du véhicule ainsi qu'à la préfecture.

Qui peut être accompagnateur ?

Pour pouvoir accompagner un élève en apprentissage de conduite, le ou les accompagnateurs doivent être âgés d'au moins 28 ans et titulaires de leur permis de conduire depuis au moins trois ans. Le véhicule qui sera utilisé doit être équipé de deux rétroviseurs latéraux ainsi que d'un autocollant (ou un disque magnétique) à l'arrière. Pendant la période de conduite accompagnée, l'accompagnateur doit assister avec l'élève et l'enseignant de l'auto-école à deux rendez-vous pédagogiques au moins, dont les dates sont communiquées à la préfecture.

Quand le candidat peut-il passer l'épreuve de conduite ?

L'épreuve de conduite est passée à la fin de la période d'accompagnement lorsque le candidat est âgé d'au moins 18 ans, et jusqu'à cinq fois dans un délai maximum de 3 ans après obtention de l'épreuve de code. Le candidat est informé par courrier du résultat de l'épreuve.

Il faut savoir que l'obtention du permis de conduire après un apprentissage anticipé permet d'obtenir des tarifs d'assurance avantageux pour les conducteurs novices.

Claire Granovillac

Rubrique à Brac

Le Carnet

Décès

Madame Joséphine Delpy, 89 ans
le 21 juillet

Madame Yvonne Gouygou, 87 ans
le 16 août

Madame Andrée Brousse, 88 ans
le 7 septembre

Monsieur Marcel Soustré, 95 ans
le 29 septembre
Maire de Floirac de 1965 à 1983, ses administrés l'ont conduit à sa dernière demeure avec beaucoup de tristesse.

Mariages



Raphaëlle Leclerc - Nicolas Gourbeix
le 29 juillet

Anne-Gaëlle Pechmagré-Caminade
Eric Biberson
le 12 août

Delphine Ayrat - Philippe Bielecki
le 26 août

Naissances



Alexis Bru
le 15 juillet
chez Christine Bouat et Pascal.

Margot Ayrat
Petite fille de Madame Ayrat.

Solène Degrutère
le 5 octobre
chez Sylvie et Ludovic.

Les Annonces

A vendre

Tel : 05 65 32 48 86

-1 vélo homme et 1 vélo femme, bon état : les deux pour 800 f (ou 141,44 eur)

Tel : 05 65 32 48 86

-Cartouches de Game-Boy (le monde perdu + tomagotchi, tbe : 180 f l'une (27,44 eur)

-Ordinateur portable Génus 6000, avec cartouches et souris, tbe, 500 f (76,22 eur). (enfants CE à CM)

-Ampli Technic 2 fois 40W : 400 f (60,98 eur).

-Tuner Sony : 400 f (60,98 eur).

-Baffles J.B.L. 100 W : 700f (106,71 eur).

Tel : 05 65 32 48 86

Service en porcelaine (Limoges : 2000f (304,90 eur)

Tel : 05 65 32 56 59 (domicile)

05 65 32 47 22 (Les Brives)

Volailles fermières chez Guy et Michel Granouillac

Naisseurs - Engraisseurs

Les Mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

Alain Durieu du Pradel

Horizontalement

- 1) « Un petit coin de paradis »
- 2) Attira, mais il fallait le fer.
- 3) Saint breton qui vit naître Louison Bobet – Célé, sans bave
- 4) Protection, renversé – Ainsi naît le mot « espérance »
- 5) Le couchant de Mirandol en brille souvent.
- 6) Possible, grâce à la bibliothèque de Floirac – Bis.
- 7) Temple mystérieux, mais pas en France.

Verticalement

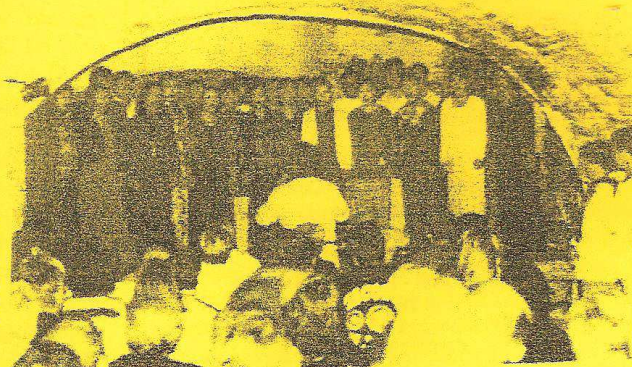
- I) Son atmosphère est prisée à Floirac
- II) Il est beau sur la Dordogne et saint à Jérusalem.
- III) Oublier.
- IV) Végétal ondulant, sans tête – Possédé.
- V) La ? 20 sera bientôt entièrement l'A20.
- VI) Fait par le parapentiste sur le sol du cirque de Floirac.
- VII) Peut être grands ou petits ; le plus poétique est à Floirac

Réponses aux mots croisés : 1 Floirac - 2 Aimanta - 3 Meen-Tu - 4 Iute - Es - 5 Ors - 6 Lire - Es - 7 - Eleusis
I Famille - II Lieu - II - III Omettre - IV Iane - Eu - V RN - VI Atterri - VII Causses

LES TRIBULATIONS DE QUELQUES CHINOIS A FLOIRAC



Le 4 Août 2000, dans le cadre de " Musique au village", la chorale chinoise de la province de Hangzhou (située à 320 km au sud ouest de Shanghai) nous offrait un (trop) court concert au Cantou, suivi d'un goûter et d'une promenade dans les rues de Floirac.



Des chansons chinoises traditionnelles ou plus "révolutionnaires"... Le public du Cantou aurait aimé s'imprégner davantage de cette musique exotique !



Des chinois émerveillés par notre 2 CV nationale ! Ils en ont fait peut-être cent photos qui ont dû faire beaucoup rêver depuis le retour à Hangzhou...